

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ○ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-548685

32591

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)
Matricule : 12605 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : OUAGI ALAA

Date de naissance : 09-02-1988

Adresse : Angle rue des colibris RBS ALMA 1-4
Ferme bretonne case

Tél. : 0662094477 Total des frais engagés : 140 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 26/05/2020

Nom et prénom du malade : OUAGI ALAA Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Infelice cerebral

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 10/07/2020

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Hongtaires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
26/03/20	G		 Tel: 0522 25 18 61	INP: 102071861

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Laboratoire B 117, Bd. Dr A. CASABLANCA	22.06.2022	B : 400, pris	536,00 Dhs

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				<input type="text"/> COEFFICIENT DES TRAVAUX
				<input type="text"/> MONTANTS DES SOINS
				<input type="text"/> DEBUT D'EXECUTION
				<input type="text"/> FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 G 00000000 11433553	B	<input type="text"/> MONTANTS DES SOINS
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			<input type="text"/> DATE DU DEVIS
				<input type="text"/> DATE DE L'EXECUTION
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION				

Docteur Afaf BENJELLOUN
Gynécologue - Obstétricien

Diplômée de la faculté de médecine
de casablanca
Ancienne Interne du CHU Ibn Rochd
Ancienne Interne des Hôpitaux de Paris



الدكتورة عفاف بنجلون
اختصاصية في أمراض النساء والولادة

خريجة كلية الطب بالدار البيضاء
طبيبة داخلية سابقاً بمستشفى ابن رشد
طبيبة داخلية سابقاً بمستشفيات باريس

Casablanca le 26 / 05 / 2023
الدار البيضاء في

Dr. AFAF BENJELLOUN
GYNECOLOGUE OBSTETRICIEN
185, Bd Zerkouni, Résidence Zerkouni
2^{ème} étage - Casablanca
Tél.: 0522 25 18 60 / 0522 25 18 61

Symptome +
Spécifique

*Laboratoire d'Analyses
de Biologie Médicale
Bir Al-Karane
117, Bd Bir Al-Karane - Casablanca
ICE : 0017483 / 0000033
INPI : 093011196*

Laboratoire d'Analyses de Biologie Médicale Bir Anzarane

117, Bd Bir Anzarane 20 100 Maarif Casablanca

Tél : 05 22 99 46 63/ 05 22 25 82 05 Fax : 05 22 98 09 11

ICE : 001748386000083
Patente : 35870583
IF : 01006693
CNSS : 7070999

Compte bancaire : BMCI Casa Normandie
RIB : 013 780 01802 000329 001 80 48

INPE : 093001196

Mr. Alaa OUALIFI

Casablanca le : 22-06-2020

FACTURE N°	2006221081
------------	------------

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
	Spermoculture	B150	B
	Spermogramme+Spermocytogramme	B250	B

Total de B : 400

	TOTAL DOSSIER	536.00 DH
--	---------------	-----------

Arrêtée la présente facture à la somme de : cinq cent trente-six dirhams

Laboratoire d'Analyses
de Biologie Médicale
Bir Anzarane - Casa
ICE : 001748386000083
INPE : 093001196



Prescripteur : Dr Afaf BENJELLOUN

Réf : 2006221081

Dossier ouvert le : 22-06-2020 12:29

Edité le : 09-07-2020

Mr. OUALIFI Alaa

Compte Rendu d'Analyse

Laboratoire certifié AFNOR ISO 9001:2015 N°2 020/85901

Page 1 / 2

BIOLOGIE DE LA REPRODUCTION

SPERMOGRAMME

Recueil : Au Laboratoire
Délai d'abstinence : 3j ours
Viscosité : Normale
Volume émis: 4.0 ml (1.5–6.0)
pH: 7.5 (7.2–8.0)

EXAMEN MACROSCOPIQUE ET NUMERATIONS

Spermatozoïdes :	45.0 millions/mL(>15.0)
Spermatozoides:	180 M/éjaculat
Agglutinats spontanés:	Absence
Leucocytes :	200 /mm ³ (<1 000)
Cellules rondes :	600 /mm ³ (<5 000)
Vitalité :	75 % (>60)

Mobilité à 1 heure

de type a (progressifs rapides)	30 %	(>25)
de type b (progressifs lents)	25 %	
<i>Normes OMS: Mobilité de type a+b sup 40%</i>		
de type c (mobiles sur place)	25 %	
de type d (immobiles) :	20 %	

Mobilité à 4 heures

de type a (progressifs rapides) :	20 %
de type b (progressifs lents) :	25 %
de type c (mobiles sur place) :	20 %
de type d (immobiles) :	35 %

Spermatozoïdes typiques:	25 %	(>4)
Spermatozoïdes atypiques:	75 %	

Commentaire : Spermogramme dans les normes

Laboratoire Bir Anzarane
117, Bd. Bir Anzarane
CASABLANCA

Dr A. AZEDDOUG

Médecin biologiste

Biologistes Responsables :

- Dr. A. AZEDDOUG
- Dr. N. BAAJ

Laboratoire certifié AFNOR ISO 9001:2015 n°2020/85901

Dossier valide



BACTERIOLOGIE

SPERMOCULTURE

EXAMEN CYTOLOGIQUE

Leucocytes : Quelques
Hématies : Absence
Cellules épithéliales : Absence
Trichomonas vaginalis : Absence

COLORATION DE GRAM

Levures : Absence
Flore bactérienne: Absence

EXAMEN APRES CULTURE

Sur milieux usuels: Absence de germes pathogènes
Sur milieux de Sabouraud: Négative.

Fin du compte rendu